

Angers, le 27 avril 2018

## **Contribution de France Nature Environnement Pays de la Loire à la concertation relative au programme de rééquilibrage du lit de la Loire**

Le projet de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes, porté par Voie Navigable de France en tant que maître d'ouvrage et par l'Etat, le Conseil régional des Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne en tant que financeurs, fait l'objet depuis le 30 mars 2018 et jusqu'au 29 avril 2018 d'une concertation publique.

FNE Pays de la Loire suit ce dossier depuis plusieurs années et a pu participer aux réunions préparatoires ainsi qu'à certaines réunions publiques ces dernières semaines via des bénévoles de ses associations membres. Nous tenons à saluer la **qualité de la concertation** mise en place par Voie Navigable de France.

Ce jugement vient d'une part de la qualité des documents présentés en réunion, de la qualité du dossier papier retraçant bien l'historique, les enjeux et le rôle des différents acteurs sur ce projet ainsi que les travaux envisagés et leurs conséquences.

Nous saluons aussi la décision du maître d'ouvrage d'avoir saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) pour garantir aux participants la plus grande transparence lors de cette phase de concertation.

Nous serons attentifs au compte-rendu et à la synthèse qui seront produits par la garante de cette concertation nommée par la CNDP.

Notre fédération régionale partage les grands principes d'intervention de ce programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes. Ces principes sont :

- Le **remodelage des ouvrages de navigation** afin de redonner de l'espace de liberté à la Loire et de mieux connecter les annexes fluviales et bras secondaires au bras principal.
- La **création d'une zone de transition** en amont de Nantes pour réduire la pente de la ligne d'eau et favoriser le dépôt des sédiments en amont de l'aménagement et ainsi contribuer au réhaussement du niveau des fonds.

De plus, nous sommes satisfaits que VNF porte un projet avec une **vision stratégique globale de restauration** du lit de la Loire. Cela permettra de coordonner au mieux les différentes interventions dans le temps et l'espace et d'éviter les actions isolées.

Nous tenons à rappeler que la situation actuelle du lit de la Loire, qui se creuse (incision du fond du lit du fleuve et un abaissement concomitant des niveaux d'eau), résulte de décennies d'aménagement du fleuve. Ces aménagements ont été réalisés au cours des 19<sup>ième</sup> et 20<sup>ième</sup> siècles entre les Ponts-de-Cé et Nantes afin de permettre la navigation.

Mais comme le rappelle l'association la Sauvegarde de la Loire Angevine, membre de FNE Pays de la Loire, dans sa contribution datée du 18 avril 2018, la Loire « *n'a jamais été navigable à plein-temps, elle a seulement été naviguée lorsque c'était possible* ». Ce constat de bon sens doit être intégré dans les réflexions quant aux usages du fleuve.

Par conséquent, nous estimons que c'est à la navigation de s'adapter au fleuve et à son hydraulité et non l'inverse. Nous avons eu l'occasion de rappeler cela lors du lancement du projet de navigation touristique sur la Loire aval par le bateau Loire Princesse, ainsi qu'à d'autres occasions.

A noter aussi que nos associations membres et nous même avons suivi avec attention l'expérimentation de remodelage des épis (abaissement et réduction des ouvrages) entre Bouchemaine et Chalonnes-sur-Loire menée dans le cadre du Plan Loire III par VNF. Cette expérimentation a eu comme résultat un relèvement du niveau d'eau en étiage de 20 à 30 centimètres, sans affecter les usages et à une meilleure alimentation en eau de la boire de la Ciretterie.

La transformation des épis est alors apparue pour VNF et un grand nombre d'acteurs comme une solution satisfaisante pour remobiliser des sédiments piégés dans ces aménagements.

En tant qu'association de protection de la nature et de l'environnement, nous sommes sensibles à l'exigence que le projet de « *rééquilibrage du lit de la Loire doit aussi permettre de restaurer des conditions environnementales plus favorables pour la faune et la flore ligérienne et de préserver voire restaurer la mosaïque d'habitats qui fait la richesse de la Loire* » comme il est indiqué page 40 du document produit par VNF pour cette concertation.

VNF indique aussi qu'une « *première évaluation des impacts du programme sur l'environnement naturel a été réalisée* ». Nous aurions souhaité que cette évaluation ou tout du moins une synthèse vulgarisée de celle-ci soit accessible lors de cette concertation. Nous demandons à ce que cela soit le cas lors de l'enquête publique planifiée fin 2019.

VNF expose le fait que des « *impacts des travaux sur l'environnement, bien que temporaires et localisés, pourront être sensibles dans certains secteurs d'intervention* » lors de la mise en œuvre de ce programme de rééquilibrage. Nous demandons à ce que la séquence Eviter-Réduire-Compenser puisse être travaillée au mieux et que tous les éléments permettant d'expliquer les choix du porteur d'ouvrage soit clairement explicités dans le dossier qui sera mis en enquête publique.

Nous proposons à VNF que dans les mois à venir un travail puisse être réalisé en concertation avec les acteurs de ce sujet afin d'enrichir au mieux leurs réflexions.

Au regard des montants financiers présentés pour la réalisation de ce programme de rééquilibrage du lit de la Loire, il va de soit que les acteurs se doivent être exigeant quant au résultat – devoir de réussite – car il s'agit à 100% d'argent public. Le suivi de ce programme et les indicateurs de suivi devront être optimaux et permettre de faire des bilans d'étape qui s'appuient sur des données solides.

Pour cela, nous appuyons la requête faite par la Sauvegarde de la Loire Angevine qui demande à ce que soit mis en place des appareils de mesure pour suivre l'origine et le devenir des matériaux mobilisés et de quantifier le flux sédimentaire.

Pour conclure, VNF indique que « *l'objectif global du programme est de retrouver un fonctionnement de la Loire plus naturel et dynamique* ». Notre association adhère à cet objectif et soutient donc ce programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes.

Nous serons toutefois vigilant sur les points abordés ci-dessus et demandons :

- à ce que la concertation se poursuive d'ici l'enquête publique,
- qu'il y ait la plus grande transparence sur les études d'avant-projet et de projet afin d'être associés au maximum et de pouvoir réagir afin d'enrichir les réflexions.

Jean-Christophe GAVALLET  
Président de FNE Pays de la Loire

